

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 31 MAI 2018**

**PERSONNEL COMMUNAL :**

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent ATSEM fera valoir ses droits à la retraite au 01/10/2018 et qu'après analyse des besoins horaires et des emplois du temps des différents agents il est nécessaire de créer 3 emplois fonctionnaires décomposés comme suit :

- 1 poste d'Adjoint Animation à Temps Non Complet 30/35<sup>ème</sup> avec titularisation
- 1 poste d'Adjoint Technique à Temps Non Complet 04/35ème(cantine scolaire)
- 1 poste d'ATSEM Principale 2ème classe à Temps Complet pour occuper les fonctions d'assistante du personnel enseignant de l'école maternelle et cantine scolaire.

**CENTRE DE LOISIRS :**

- Le Conseil Municipal fixe la période de fonctionnement du centre de loisirs du 9 juillet au 03 août 2018. Les tarifs sont fixés suivants les quotients familiaux CAF et communs à toutes les familles de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne. Le séjour sera facturé dans son intégralité le 06 août pour paiement sous quinzaine. Le Conseil Municipal adopte le règlement.

- Le Conseil Municipal recrute 2 personnels d'animation en contrat saisonnier.

- Convention d'accueil d'une animatrice directrice stagiaire BAFD.

- Séjour ados Châteauneuf Sur Cher : Afin de mutualiser les moyens humains et financiers, il a été décidé d'organiser un séjour été à l'échelon intercommunal qui se déroulera du 23 au 27 juillet 2018 à Châteauneuf sur Cher.

A défaut de compétence de la Communauté de Communes, la commune d'Aubigny sur Nère portera administrativement ce projet pour cette année. Elle devra ainsi conventionner avec le prestataire Cher Emploi Animation, recevoir les inscriptions financières des différentes familles via le Trésor Public et la participation des communes des jeunes concernées.

Sur l'avis favorable de la commission PERISCOLAIRE-SCOLAIRE réunie le 14 mai, le Conseil Municipal approuve ce projet de mutualisation et délibère afin de verser à la commune d'Aubigny sur Nère, une participation financière en fonction du nombre de jeunes inscrits sur la commune de Blancafort. La participation des familles sera de 150 € et la participation des communes de 155 €. Pour Blancafort, 4 jeunes sont inscrits.

- Information au Conseil Municipal du coût de scolarité par élève pour l'année scolaire 2016-2017.

**MANIFESTATION REPAS REPUBLICAIN-FEU D'ARTIFICE-BAL DU 13.07 :**

Renouvellement de l'organisation de cette manifestation. Création d'une régie de recettes. Inscriptions en mairie avant le 2 juillet, date limite.

**SUBVENTIONS 2018 :**

- Secours Catholique Caritas France :	200 €
- ADMR Argent Aubigny :	220 €
- Syndicat d'Initiative Blancafort :	4 000 €
- La Tanche Blancafortaise :	500 €

- Tennis de table Aubigny :	300 €
- Collège St Francois Gien (voyage Irlande 1 élève) :	50 €
- Lycée J. Coeur Bourges (voyage Italie 1 élève) :	50 €
- ESB foot Blancafort : (année sportive 2016-2017)	1 600 €
- ACPG :	480 €
- Amis des Anatidés :	400 €
- Blancafort - Patrimoine :	1 300 €.

#### **TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX -VOIRIE :**

- Le Conseil Municipal retient le devis de ISA ENTRAIDE 18700 Aubigny S/N pour la réfection de la peinture d'une salle de classe et du couloir de l'école maternelle pour la somme de 3 180,00 € HT.

- Reconduction du contrat d'entretien des réseaux des eaux pluviales par la Sté SGA MEYER suivant tarifs actualisés pour 2018 à raison de 2 à 3 jours/an : hydrocurage du réseau, collecteurs, curage avaloirs pour 1 234,3,19 € HT/jour et traitement des sables pour 83,45 € HT le M3.

#### **PROCEDURE RENOUVELLEMENT DSP ASSAINISSEMENT :**

Le Conseil Municipal fixe les conditions de renouvellement de ce service public avec mise en place d'une commission dédiée présidée par le Maire et qui comportera trois membres titulaires et trois membres suppléants pour la totalité des procédures mises en œuvre pendant son mandat et fixe les modalités de dépôt.

#### **DIVERS :**

- Bilan de l'Assemblée Générale de l'ADMR
- 1<sup>er</sup> marché hebdomadaire organisé par la commune le 6 juin puis chaque mercredi matin
- Inauguration de la borne électrique le 25 juin prochain à 17 h 30.
- A l'initiative du Musée Marguerite Audoux de Ste Montaine et en partenariat avec les bibliothèques de la Communauté de Communes, relais Marie-Claire à la Bibliothèque Médiathèque le 23 juin prochain à 15 h 00.
- Cérémonie hommage à la Famille SEIDEN le 22 juillet à 16 h 00 au Monument aux Morts
- Transports scolaires rentrée 2018-2019 : nouvelle procédure par inscription dématérialisée ou version papier avant le 13 juillet en mairie.